



Votants : 78

Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 23 septembre 2025

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du 29 septembre 2025

TRANSPORTS ET MOBILITÉ - SAVOIR ROULER À VÉLO - RENOUVELLEMENT DU CONTRAT D'OBJECTIFS ET DE MOYENS - 2025/2026

Titulaires et suppléants présents :

Stéphanie ANTIGNY, Jérôme BALOGE, Ségolène BARDET, Daniel BAUDOUIN, Jacques BILLY, Gérard BOBINEAU, François BONNET, Marie-Christelle BOUCHERY, Cédric BOUCHET, Sophie BOUITRIT, Christian BREMAUD, Sophie BROSSARD, Françoise BURGAUD, Alain CANTEAU, Alain CHAUFFIER, Clément COHEN, Olivier D'ARAUJO, Jean-Pierre DIGET, Patricia DOUEZ, Romain DUPEYROU, Gérard EPOULET, Emmanuel EXPOSITO, Noélie FERREIRA, Elsa FORTAGE, François GIBERT, Cathy Corinne GIRARDIN, Christophe GUINOT, François GUYON, Thibault HEBRARD, Florent JARRIAULT, Nadia JAUZELON, Gérard LABORDERIE, Lucien-Jean LAHOUSSE, Anne-Lydie LARRIBAU, Alain LECOINTE, Philippe LEYSSENE, Alain LIAIGRE, Sonia LUSSIEZ, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Elmano MARTINS, Sébastien MATHIEU, Philippe MAUFFREY, Dany MICHAUD, Marie-Paule MILLASSEAU, Marcel MOINARD, Lucy MOREAU, Aurore NADAL, Rose-Marie NIETO, Frédéric NOURRIGEON, Michel PAILLEY, Eric PERSAIS, Franck PORTZ, Claire RICHECOEUR, Corinne RIVET BONNEAU, Nicolas ROBIN, Agnès RONDEAU, Jean-François SALANON, Florent SIMMONET, Dominique SIX, Johann SPITZ, Philippe TERRASSIN, Séverine VACHON, Yvonne VACKER, Nicolas VIDEAU, Florence VILLES, Valérie VOLLAND.

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Jeanine BARBOTIN pouvoir à Dominique SIX, Fabrice BARREAULT pouvoir à Frédéric NOURRIGEON, Jean-Michel BEAUDIC pouvoir à Elisabeth MAILLARD, Claude BOISSON pouvoir à Jean-Pierre DIGET, Yamina BOUDAHMANI pouvoir à Florence VILLES, Christelle CHASSAGNE pouvoir à Elmano MARTINS, Anne-Sophie GUICHET pouvoir à Alain LECOINTE, Gérard LEFEVRE pouvoir à Thibault HEBRARD, Bastien MARCHIVE pouvoir à Jérôme BALOGE, Mélina TACHE pouvoir à Romain DUPEYROU, Lydia ZANATTA pouvoir à Marie-Paule MILLASSEAU.

Titulaires absents :

Thierry DEVAUTOUR, Guillaume JUIN.

Titulaires absents excusés :

Annick BAMBERGER, Richard PAILLOUX.

Président de séance : Jérôme BALOGE

Secrétaire de séance : Florence VILLES

Envoyé en préfecture le 02/10/2025

Reçu en préfecture le 02/10/2025

Publié le

ID : 079-200041317-20250929-C__57_09_2025-DE



C- 57-09-2025

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DU LUNDI 29 SEPTEMBRE 2025

TRANSPORTS ET MOBILITÉ - SAVOIR ROULER À VÉLO - RENOUELEMENT DU CONTRAT D'OBJECTIFS ET DE MOYENS - 2025/2026

Monsieur **Alain LECOINTE**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Vu la délibération du 29 juin 2023 approuvant le déploiement du dispositif du Savoir Rouler à Vélo auprès des écoles de l'Agglomération ;

Vu la délibération du 30 septembre 2024 portant sur le renouvellement du contrat d'objectifs et de moyens.

Depuis la rentrée 2023, la Communauté d'Agglomération du Niortais s'est fortement engagée dans le dispositif du « Savoir Rouler à Vélo » qui intervient dans le cadre du plan national vélo et qui permet aux enfants de bénéficier des apprentissages nécessaires à une réelle autonomie à vélo pour l'entrée au collège, mais aussi d'ancrer dès le plus jeune âge les réflexes d'aller vers une mobilité décarbonée.

Menée en partenariat avec le Collectif départemental SAVOIR ROULER A VELO 79 piloté par la Préfecture des Deux-Sèvres, cette action a permis sur l'année scolaire 2024-2025 à 1 052 enfants et 44 classes du territoire de bénéficier d'un accompagnement permettant aux enfants d'acquérir les compétences pour se déplacer en sécurité sur la voie publique à vélo.

Au total depuis le lancement, 2 319 élèves et 95 classes ont été formés.

Il est précisé que les classes ayant un double niveau CM1-CM2 ne sont formées qu'une année sur deux, les CM1 étant déjà formés lorsqu'ils intègrent le niveau scolaire du CM2.

Apprécié des élèves, des parents et des enseignants, ce dispositif a également montré son utilité vis-à-vis de la pédagogie qui est menée autour de la découverte des aménagements cyclables mis en œuvre sur le territoire dans le cadre des politiques cyclables des Communes et de l'Agglomération.

Face à la réussite du projet, il est proposé de renouveler l'opération pour l'année scolaire 2025/2026 pour un budget estimatif de 70 000 €.

Le Conseil d'Agglomération, après en avoir délibéré :

- Autorise le Président, ou la Déléguée du Président, à signer le contrat d'objectifs et de moyens proposé par la Préfecture pour l'année scolaire 2025/2026 en lien avec le collectif SRAV79 ;

- Autorise le Président, ou la Déléguée du Président, à solliciter les différents financeurs et à signer tous les documents afférents.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 78

Contre : 0

Abstention : 0

Non participé : 0

Florence VILLES

Alain LECOINTE

Secrétaire de séance

Vice-Président Délégué